

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LES MARDI, MERCREDI ET VENDREDI

Matahiti 173 N° 37 - Numera Hau	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 12 no Eperera 2024
------------------------------------	---	------------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80

<p><i>NUMERO COMPLEMENTAIRE</i> <i>au JOPF n° 37 du 12 Avril 2024</i></p>

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 447 CM du 10 avril 2024 portant fin de fonctions de Mme Tararaina CHANSY en qualité de directrice par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française	4754
Arrêté n° 448 CM du 10 avril 2024 portant nomination de M. James COWAN en qualité de directeur par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française	4754

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 447 CM du 10 avril 2024 portant fin de fonctions de Mme Tararaina CHANSY en qualité de directrice par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française

NOR : MJP24200782AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport de la ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 80-106 du 22 août 1980 modifiée portant création d'un établissement public territorial dénommé Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 615 CM du 10 mai 2002 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 10 avril 2024,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de Mme Tararaina CHANSY en qualité de directrice par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française à compter du 14 avril 2024 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 122 CM du 7 février 2024 portant nomination de Mme Tararaina CHANSY en qualité de directrice par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française est abrogé à compter de la même date.

Art. 3.— La ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Tararaina CHANSY et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 10 avril 2024.

Moetai BROTHERSON.

Par le Président de la Polynésie française :

*La ministre des sports, de la jeunesse
et de la prévention contre la délinquance,*
Nahema TEMARII.

ARRETE n° 448 CM du 10 avril 2024 portant nomination de M. James COWAN en qualité de directeur par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française

NOR : MJP24200784AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport de la ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 80-106 du 22 août 1980 modifiée portant création d'un établissement public territorial dénommé Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 615 CM du 10 mai 2002 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 447 CM du 10 avril 2024 portant fin de fonction de Mme Tararaina CHANSY en qualité de directrice par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie français ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 10 avril 2024,

Arrête :

Article 1er. — M. James COWAN est nommé en qualité de directeur par intérim de l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française à compter du 15 avril 2024.

Art. 2. — La ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. James COWAN et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 10 avril 2024.
Moetai BROTHERSON.

Par le Président de la Polynésie française :

*La ministre des sports, de la jeunesse
et de la prévention contre la délinquance,*
Nahema TEMARII.



**SIO****SERVICE DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE**
FARE NENE'IRA'A PARAU A TE HAU FENUA

Le CODE DES IMPÔTS

à jour au 1^{er} Janvier 2023



est disponible à la vente
au prix de 3.155 F CFP TTC